DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE SAINT-LON-LES-MINES

Nombre de conseillers en fonction :

15

Nombre de conseillers présents :

12

Nombre de votants :

12

PROCES-VERBAL N° 6 DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 30 août 2023 à 18h30

L'an deux mille vingt-trois, le 30 août, à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger LARRODÉ, Maire de Saint-Lon-Les-Mines,

<u>Présents</u>: Chantal BERGERON, Annie BOULAIN, Eric LABASTE, Roger LARRODÉ, Patrice LAULOM, Audrey LESBATS, Pierre POURTEAU, Christelle POUYANNÉ, Josette PREUILHO, Sophie ROBERT, Cédric TASTET, Pierre VENDRIOS.

Excusés: Binh DUCAMP, Thierry GUILLOT, Jean-Pierre LAUDINET

Date de la convocation : le 25 août 2023

Sophie ROBERT est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour:

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2023.
- 2/ Compte-rendu des commissions.
- 3/ Dénomination de deux nouvelles voies.
- 4/ Projet réaménagement « Maison Geloux » par XL HABITAT : présentation de l'esquisse proposée par le cabinet ARCAD.
- 5/ Remplacement éventuel du tracteur tondeuse.
- 6/ Décision modificative n°4.
- 7/ Questions et informations diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2023

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2/ Compte-rendu des commissions

• Commission Bâtiments

- City parc : pose de plots devant le front-ball par les employés municipaux pour empêcher les automobilistes de se garer sur le terrain.
- Monuments aux Morts : reste à terminer la réalisation du béton désactivé à l'entrée et autour du Monument.
- Toiture Salle des associations : le charpentier attend les dernières pièces pour terminer.

• Commission Voirie

- La commission doit lister les panneaux à changer et les lignes à refaire sur la commune
- Travaux à réaliser : revêtement en enrobés trottoirs sur la RD6 jusqu'à la pharmacie.

C.C.A.S

- Lors de la canicule, la salle commune de l'Esclaride a été climatisée pour accueillir les personnes âgées.

3/ Dénomination de deux nouvelles voies

Délibération n° 2023_36

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à la dénomination de deux nouvelles voies :

- La première desservira le nouveau lotissement route du Herrou suite au dépôt d'un permis d'aménager de 20 lots.
- La deuxième desservira le nouveau lotissement, route de Peyrehorade suite au dépôt d'un permis d'aménager de 22 lots

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide les dénominations suivantes :

- « Voie de Aunes » : voie nouvelle, située entre les numéros 60 et 90 route du Herrou, qui desservira le nouveau lotissement de 20 lots.
- **« Voie du Verger » :** voie nouvelle, située entre les numéros 1039 et 1245 route de Peyrehorade qui desservira le nouveau lotissement de 22 lots.

4/ Projet réaménagement « Maison Geloux » par XL HABITAT : présentation de l'esquisse proposée par le cabinet ARCAD

Par rapport à l'existant, il est prévu de démolir les annexes en mauvais état : la véranda sur la façade Sud-Est ainsi que la grange et le garage à l'Ouest.

Sur l'aile Ouest, aménagement de deux T2 :

- → Au RDC, le T2 accessible PMR bénéficiera d'un jardinet clôturé de 15 m² et d'une place de stationnement devant l'appartement (SHAB 47.20 m²)
- → Le T2 de l'étage sera accessible par un escalier extérieur donnant sur une terrasse privative de 6,37 m² (SHAB 47.50 m²)

Les deux T3 se situeront dans l'aile Sud-Est :

- \rightarrow Le T3 au RDC sera accessible PMR. L'accès de ce logement se fera depuis un jardin privatif de 89 m² donnant sur la route départementale (SHAB 65.01 m²)
- → Le T3 de l'étage sera accessible par une cage d'escalier intérieure côté place de la mairie (SHAB 71.69 m²) Pour ce logement, sur la façade Sud Est, création d'un balcon et d'une fenêtre supplémentaire afin de pallier au manque de luminosité.

Au niveau du stationnement, ils ont dessiné un parking doté de 3 places en épi et une place latérale devant les T2.

5/ Remplacement du tracteur tondeuse

Délibération n°2023 37

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de remplacer le tracteur KUBOTA BX 2350 acquis par la commune en 2017.

Il présente au conseil municipal la proposition de la société DESTRIAN à Saint-Vincent -de-Paul :

- Un tracteur ISEKI pour un montant de 15 524. 25 € HT soit 18 629. 10 € TTC.
- Reprise de l'ancien tracteur KUBOTA : 6000 €
- Prix du tracteur remise déduite : 12 629. 10 € TTC.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'achat du nouveau TRACTEUR ISEKI pour un montant de 15 524. 25 € HT soit 18 629. 10 € TTC.

ACCEPTE l'offre de reprise du Tracteur KUBOTA pour un montant de 6000 €.

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

6/ Décision Modificative n°4

Délibération n°2023_38

Il convient de prendre une décision modificative pour la réalisation des travaux suivants :

- Remplacement de l'éclairage public à bulles par des Leds Lotissement Lalanne pour un montant de 7973.15 €. Ces travaux sont terminés et avaient été validés par délibération du 1^{er} juin 2022 mais pas prévus au Budget.
- Acquisition de 10 tables supplémentaires à 50 €/l'unité auprès de la commune de Ste-Christie pour un montant de 500 €.
- Acquisition d'un tracteur tondeuse pour un montant 18 629.10 €

DEPENSES	
Article (Chapitre) - Opération	Montant
2041582(204) : Bâtiments et installations	+ 8000. 00
2184 (21) - 93 : Mobilier	+ 500. 00
21571 (21) - 97	+ 18 700. 00
2313(23) constructions	- 27 200.00
Total dépenses	0.00

Approuvé à l'unanimité.

7/ Questions diverses

Nouveau bureau CLPE :

Présidente : Sophie ROBERT - Vice-Président : Alexis DEABREU Secrétaire : Corine CAVROT - Secrétaire Adjoint : Médéric BELLEGO

Trésorier : Didier ROBERT - Trésoriers adjoints : Thomas GIRARD et Marie-Eve DANES

- Distribution par les employés municipaux jeudi et vendredi prochain du bulletin d'informations de la communeuté de communes et du portfolio de mi-mandat de la commune.
- Proposition de Patrice d'organiser un Marché Gourmand l'année prochaine via Le Marché des Producteurs pour un coût de 220 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Monsieur le Maire, La secrétaire de séance

Roger LARRODE Sophie ROBERT